



CAMPING LE PILAT

Conditions générales de vente

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

- Pour les réservations d'emplacement ainsi que pour les locations (mobilhome, bungalow), nous demandons des arrhes d'un montant égal à 30% du montant total du séjour réservé
- Pour effectuer le versement des arrhes par virement SWIFT depuis l'étranger, nos coordonnées bancaires sont les suivantes :

ANDEOL-JOUVE SAS

Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

IBAN: FR76 1390 6001 3400 2064 7879 990

BIC: AGRIFRPP839

ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé, décidée par les pouvoirs publics, et qui ne nous est pas imputable, ou en cas de fermetures des frontières, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de TROIS MOIS (3 mois) LE CAMPING LE PILAT, ne serait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

Toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues donnera lieu:

À la délivrance d'un avoir valable DIX HUIT MOIS (18) mois remboursable à l'issue de la période de validité.

Les frais de traitement et de gestion (DIX EUROS), resteront acquis au Prestataire. Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

Dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, LE CAMPING LE PILAT, émettra un avoir correspondant aux

sommes versées par le Client, déduction faite des frais de traitement et de gestion (DIX EUROS) qui lui resteront acquis. Cet avoir est valable DIX HUIT MOIS (18 mois) ; il est remboursable à l'issue de la période de validité.

ANNULATION A LA DEMANDE DU CLIENT

Pour toute autre demande d'annulation pour cause de santé hors COVID, le CAMPING LE PILAT, émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client, déduction faite des frais de traitement et de gestion (DIX EUROS) qui lui resteront acquis. Cet avoir est valable DIX HUIT MOIS (18 mois) ; il n'est pas remboursable à l'issue de la période de validité. Nous conseillons au client de souscrire un contrat d'assurance adaptée auprès de la société de son choix, afin de pouvoir bénéficier d'une prise en charge des sommes engagées lors de la réservation. En cas d'annulation pour tout autre motif, les arrhes versées lors de la réservation seront conservés au titre des frais d'annulation.

CONDITIONS GENERALES D'OCCUPATION

- Toute personne admise à s'installer sur le terrain est tenue de se conformer au règlement intérieur du camping. Si celui-ci n'est pas respecté, la direction se réserve le droit d'exclure immédiatement tous les participants du séjour sans aucune condition de remboursement.
- Pour les locations, une caution de 200 € sera demandée à la remise des clés, ainsi que le règlement du solde du montant du séjour.
- Les emplacements ou les locations doivent être occupés avant 20 heures. En cas de retard et en l'absence de message, la réservation sera considérée comme annulée.
- En cas de départ anticipé du fait du campeur, le séjour est dû dans son intégralité pour la totalité de la période réservée.
- Les animaux sont admis, un seul par famille au sein du camping, ils doivent être tenus en laisse et leurs déjections doivent être ramassées par leur maître.